

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
EN VISIOCONFERENCE ET PRESENTIELLE
LE JEUDI 5 JUIN 2025 à 14H00**

Présents :

Représentants des personnes accueillies :

Mme Leslie BONZANI ;
M. Jordan KELBERT ;
M. Jérémy STHELIN ;
M. Florian SOEHNLEN ;
M. Jérémy HUSSER ;
Mme Viviane MATHIEU ;
M. Guillaume SCHWARTZ ;
Mme Laurence KLEIM.

Représentant SAVA / MAVA :

M. Jonathan KAPPS

Représentants des Services Autonomie à Domicile :

M. Jérémy HUSSER ;
Mme Viviane MATHIEU.

Représentant de l'association :

M. Elvis CORDIER

Représentant des établissements d'Accueil de Jour :

M. Laurent PARISI

Représentant des personnes accueillies du SAMSAH :

M. SCHITTLY Pierre

Représentant des familles / entourage / représentants légaux :

M. Michel BONZANI.

Représentant du personnel :

Mme Thérèse TALLE ;
M. André JELSPERGER.

Mme Christia JAEKY, secrétaire du CVS

Membres Invités :

Mme Audrey BIECHLIN MORRA, Directrice qualité et parcours, Cheffe de service du SAMSAH ;
M. Michel HECKLY, Représentant Association France AVC 68 ;
M. Jean-Paul GRETH, Président du Comité Départemental Handisport du Haut-Rhin.

Excusée :

Mme Nathalie DOBLER ; représentante des familles / entourage / représentants légaux.

1. Approbation du compte-rendu du :

- Jeudi 5 juin 2025

Approbation à l'unanimité de l'ensemble des membres présents.

2. Evènements indésirables (EI) :

Projection du diaporama (ci-joint).

Présentation par Mme Audrey BIECHELIN ; le nombre et la nature des EI traités par la CAP du 1^{er} février 2025 au 31 mai 2025. Les 29 déclarations sont présentées globalement et anonymement.

3. Plaintes, réclamations et compliments :

Projection du diaporama (ci-joint).

Il n'y a pas eu de plaintes, réclamations mais un compliment a été fait. Le CVS s'en félicite.

4. Projet d'établissement 2026-2030 :

Projection du diaporama (ci-joint).

Le séminaire de lancement, impliquant des membres du CVS, des administrateurs et des salariés de l'association a eu lieu le 2 avril 2025.

Un groupe de travail est constitué en séance avec des représentants volontaires afin de travailler sur les sujets suivants :

- respect des droits,
- confidentialité
- participation des personnes à leur accompagnement et au fonctionnement des services.

Sont désignés dans le groupe de travail :

SAJ/FAM de Mulhouse :

- Mme Leslie BONZANI ;
- M. Jérémie STEHLIN ;
- M. Michel BONZANI ;
- Mme Thérèse TALLE.

SAJ de Colmar :

- M. Jérémie HUSSER ;
- Mme Viviane MATHIEU ;

5. Rapport d'activité 2024 :

Projection du diaporama (ci-joint).

Les faits importants :

Intégration de PA Services ALISTER services d'aide à domicile installé dans le Bas Rhin.

Ouverture d'un nouveau site d'habitats inclusifs les MESANGES à Colmar ;

Création en février 2024 du dispositif Handiconsult Sud Alsace pour aider les personnes handicapées du Sud-Alsace à avoir des consultations médicales;

Succès des évaluations externes des services SAMSAH/SAVA

Vote : le rapport d'activité est validé à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

6. Cellule d'hygiène : nouveaux matériels et procédures :

Projection du diaporama (ci-joint).

De nouveaux chariots de ménage ont été achetés pour les accueils de jour, ainsi que des lingettes microfibras et les produits nécessaires : balais, serpillères, savon, produits pour le sol et de surface pour assurer le ménage (bionettoyage) conformément aux normes en vigueur dans les établissements accueillant des personnes handicapées ou fragiles.

Selon la grille d'évaluation (DARI), Handicap Services Alister a une note de 91/100 en matière de gestion des risques infectieux.

Remarque : le nettoyage est un travail de l'ombre mais il est essentiel au quotidien. Le CVS félicite les personnes en charge de cette activité essentielle.

7. Aide aux aidants : Stammtisch et Relayage :

Projection du diaporama (ci-joint).

-**les Stammtischs** réunissent 1x/mois les aidants et leur proche aidé autour d'un repas convivial et de temps d'échange, encadrés par une bénévole, le neuropsychologue et des AMP/AES pour animer le groupe des aidés.

-**le Relayage à domicile** permet de remplacer durant quelques heures les proches aidant à domicile. Ce dispositif avait été suspendu en 2024 faute de financement mais grâce au soutien de l'Assurance Maladie du Haut-Rhin, il peut reprendre en 2025.

8. Semaine de la démocratie sanitaire du RAPH 68 : retour sur les événements :

Du 12 au 16 mai, le RAPH a organisé sa semaine de la démocratie sanitaire. Ainsi 16 événements (conférences, tables rondes, portes ouvertes et visites...) ont eu lieu sur tout le département.

9. Point divers :

SAJ de Colmar :

- L'installation d'un bip pour la prévention de chute : sur le site de Mulhouse un bouton d'urgence a été mis en place ; le système a été testé et fonctionne parfaitement en cas de malaise d'une personne.
M. CORDIER donne un avis favorable afin d'installer ce système sur le site de Colmar puisqu'il donne satisfaction sur Mulhouse.
- Point repas : point positif les personnes accueillies sont plus satisfaites du nouveau fournisseur (cœur de cuisine au lieu d'Estrédia).

SAJ de Mulhouse :

- L'installation d'une poignée supplémentaire dans le 2ème toilette au RDC ; prendre contact avec une ergothérapeute du SAMSAH.
- Suggestion de remplacer des distributeurs de savon actuels par des distributeurs automatiques à fixer au mur. Ce point sera étudié.

A la demande des participants, les réunions continueront à se tenir aux deux formats en même temps (=hybride): en présentiel sur deux sites (Colmar et Mulhouse) et en visioconférence pour ceux qui le souhaitent.

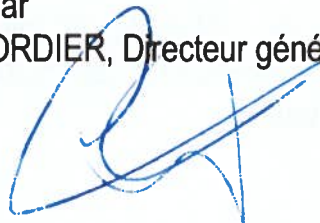
**La prochaine réunion de CVS aura lieu le jeudi 27 novembre 2025
à 14h00.**

Fait à Mulhouse, le mardi 04 novembre 2025

Leslie BONZANI, Présidente



Validé par
Elvis CORDIER, Directeur général



Conseil de la Vie Sociale



handicap services
alister

05 juin 2025

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du 27 février 2025 ;
2. Evènements Indésirables ;
3. Plaintes, réclamations et compliments ;
4. Projet d'établissement 2026-2030 ;
5. Rapport d'activité 2024 ;
6. Cellule d'hygiène : nouveaux matériels et procédures ;
7. Aides aux aidants : Stammtischs et Relayage ;
8. Semaine de la démocratie sanitaire du RAPH68 : retour sur les évènements ;
9. Points divers.

1. Approbation du compte-rendu

Approbation du
compte-rendu
du 27 février 2025

Qui est « **contre** » ?

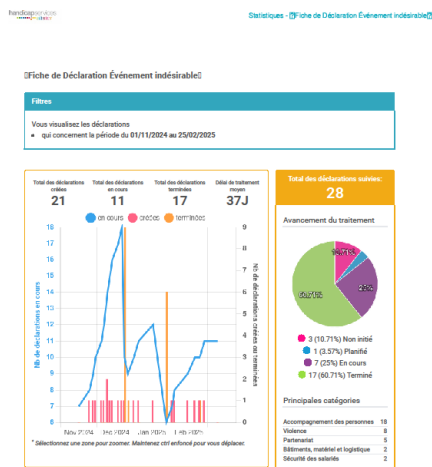
Qui « **s'abstient** » ?

Qui est « **pour** » ?

2. Evènements indésirables

Les membres du CVS sont informés du
nombre d'évènements indésirables traités
par la Commission d'Action de Progrès (CAP)
de Handicap Services Alister.

Présentation des **évènements indésirables** traités depuis février 2025
par Mme Audrey BIECHELIN-MORRA, Directrice Qualité et Parcours



Un avis ?
Des remarques ?
Des questions ?

3. Plaintes, réclamations et compliments

Les membres du CVS sont informés
des « **plaintes et/ou réclamations** », et des « **compliments** » reçus
par Handicap Services Alister

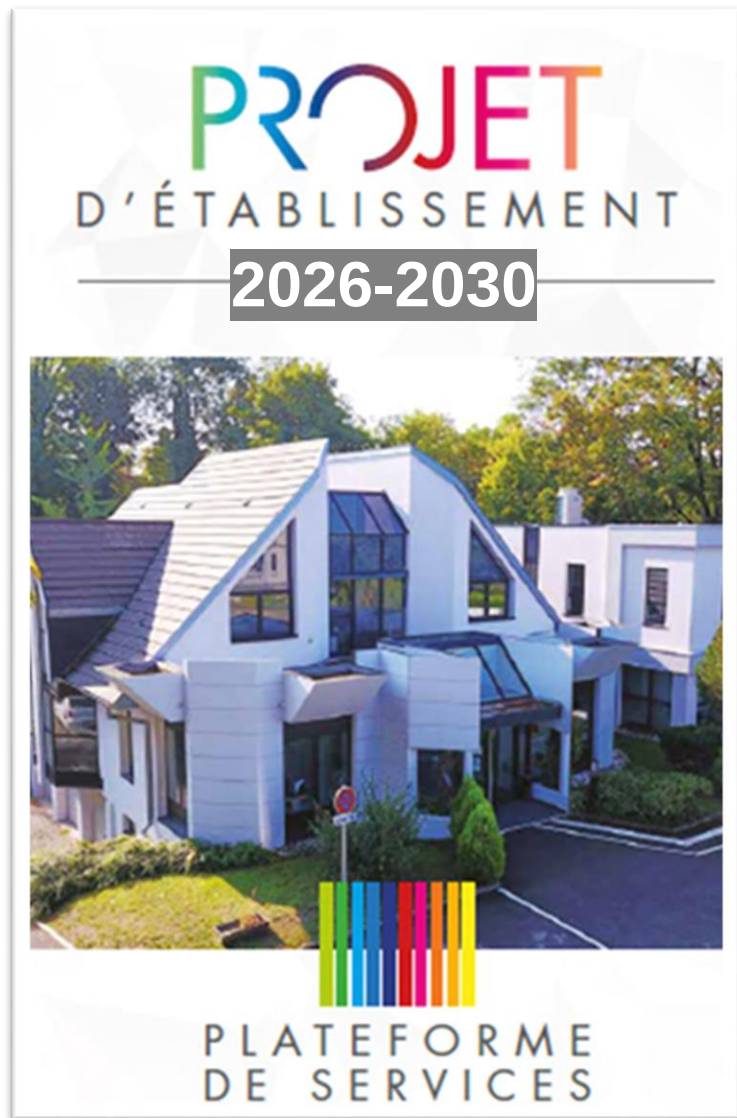
Présentation par Mme Audrey BIECHELIN-MORRA,
Directrice Qualité et Parcours

Un avis ?

Des remarques ?

Des questions ?

4. Projet d'établissement



Le **Projet d'établissement** actuel couvre la période **2021-2025**.

Un **nouveau projet** doit être mise en œuvre pour la période **2026-2030**.

Un **séminaire de lancement** a eu lieu le **mercredi 02 avril 2025**, et a regroupé :

- des **Administrateurs d'ALISTER** ;
- les **membres du Comité de Direction** ;
- les **membres du Comité de pilotage** de l'actuel Projet d'établissement ;
- des **représentants du Conseil de la Vie Sociale**.

4. Projet d'établissement

Nous avons défini nos nouvelles **valeurs** :

- Bienveillance
- Respect
- Dynamisme
- Esprit d'équipe

Ainsi que notre **feuille de route** pour ce nouveau projet sur les thématiques de:

L'accompagnement
aux soins

La vie sociale et le
soutien aux aidants

La bientraitance

L'autodétermination

La responsabilité
sociétale des
entreprises RSE

La démarche
qualité

Le respect des droits-
confidentialité-
protection des
données

La communication

4. Projet d'établissement

Pour la rédaction de ce nouveau projet nous avons besoin de vous!

- Nous allons constituer un groupe de travail sur **le respect des droits, la confidentialité et la participation des personnes à leur accompagnement et au fonctionnement des services.**
- Ce groupe de travail sera également l'occasion de revoir **la charte des droits et libertés.**
- Des membres intéressés pour participer à ce groupe de travail?



5. Rapport d'activité 2024

Présentation du **rapport d'activité 2024** de la plateforme de services :

- Handicap Services Alister ;
- PA Services Alister.





NOTRE AMBITION COLLECTIVE



Personnes accompagnées

Construire avec elles des solutions favorisant le pouvoir d'agir et le « vivre chez soi »

Professionnels

Développer les compétences pluridisciplinaires et promouvoir la qualité de vie au travail

Réseau partenariat

Coopérer avec nos partenaires territoriaux pour proposer des solutions sur mesure

Handicap Services Alister

Promouvoir une offre de services innovante et durable

NOS VALEURS



EXIGENCE

Nous sommes engagés aux côtés des personnes que nous accompagnons et exigeons le meilleur pour elles.



DYNAMISME

Nos services sont dynamiques et proactifs. Nous innovons sans cesse pour nous adapter à l'évolution des besoins.



ESPRIT D'ÉQUIPE

Nos équipes sont solidaires. La communication et la confiance guident nos accompagnements.



RESPECT

La qualité de vie des personnes accompagnées est notre priorité, nous respectons leurs valeurs, leurs besoins et leur choix.

Intégration de PA Services Alister

Depuis le 1er janvier 2024, PA Services Alister a rejoint notre association, marquant une étape importante dans notre développement. 30 professionnels engagés et 100 personnes accompagnées enrichissent désormais notre plateforme de services. Cette intégration élargit notre champ d'action sur le territoire bas-rhinois, avec une attention accrue portée à l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie. Ce rapport d'activité en porte l'empreinte : une structure repensée pour refléter cette évolution majeure.

Handiconsult Sud Alsace : une première régionale

En février 2024, Handiconsult Sud-Alsace a ouvert ses portes au 115 avenue de la Première Division Blindée à Mulhouse. Soutenu par le Conseil Territorial de Santé du Haut-Rhin et l'ARS Grand Est, ce dispositif pionnier, unique sur notre territoire facilite l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Notre équipe soignante travaille étroitement avec le tissu sanitaire et médico-social du Sud Alsace, assurant accueil, évaluation, orientation et accompagnement en santé des personnes en situation de handicap ayant des difficultés pour accéder aux soins dont ils ont besoin.

Ouverture de l'habitat inclusif « Les Mésanges » à Colmar

En octobre 2024, 12 logements adaptés (10 T2 et 2 T3) ont vu le jour au cœur de Colmar. Conçus en étroite collaboration avec le bailleur social Pôle Habitat Colmar Centre Alsace et accompagnés par 8 aides à domicile, ces nouveaux logements offrent aux personnes en situation de handicap un cadre de vie autonome, sécurisé et convivial. Grâce au soutien de la Fondation Timken, un espace de vie partagée favorise les échanges, les projets communs et la vie partagée. Ce rapport d'activité est l'occasion de remercier tous les professionnels de l'association et les nombreux partenaires qui ont transformé cette idée en une réalisation concrète et inclusive.

Évaluations externes : une exigence de qualité pleinement satisfaite

Entre septembre et octobre 2024, nos 2 SAMSAH et notre SAVA ont été évalués par des auditeurs habilités par la Haute Autorité de Santé. Ces services ont été passés au crible des 157 critères du référentiel (dont 18 impératifs) et tous sont pleinement satisfaits. Ce regard externe est une reconnaissance claire de notre rigueur. Plusieurs critères ont été salués comme allant au-delà des attentes. Il s'agit de l'implication des personnes accompagnées dans leur projet de vie, du respect du libre choix, de la réflexion éthique et de l'excellence du fonctionnement de notre CVS. Bravo et merci aux équipes concernées : leur travail et leur engagement sont traduits sans ambiguïté dans ces évaluations externes.

Une transition numérique au service de la personne

L'année 2024 a vu la finalisation du projet de numérisation des dossiers usagers. Le déploiement complet du logiciel IMAGO DU permet désormais de sécuriser les données personnelles et médicales des personnes accompagnées, en conformité avec les normes nationales. Interconnecté à la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) et au Dossier Médical Partagé (DMP), notre nouvel outil informatique contribue à la qualité, à la continuité et la traçabilité de nos accompagnements.

LES CHIFFRES CLES 2024



476

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

325 HSA / 151 PASA

2023 : 354



633

ACCOMPAGNEMENTS

482 HSA / 151 PASA

2023 : 438



116

ENTREES

81 HSA / 35 PASA

2023 : 115



162

SORTIES

108 HSA / 54 PASA

2023 : 122



135

PROFESSIONNELS

109 HSA / 26 PASA

2023 : 99



6 768 638 €

BUDGET GLOBAL

2023 : 4 915 885€



Les Maisons familiales de Lutterbach

NOTRE MISSION

Être partenaires des personnes

en situation de handicap **pour leur permettre :**



de **mieux "vivre chez elles"** en soutenant leurs capacités à agir pour améliorer ou maintenir leur autonomie ;



d'être **plus libres et auteures** de leurs choix dans leur parcours de vie.



Nos engagements :

- Accompagner les **situations les plus complexes** et **les plus évolutives** ;
- **Intervenir de manière précoce** en lien avec les équipes hospitalières et de rééducation ;
- Proposer une **offre transformée, désinstitutionnalisée** et **100 % inclusive** ;
- **Sécuriser les parcours** en y intégrant les dimensions médico-sociales et sanitaires ;
- **Faciliter les flux de sortie** des établissements sanitaires et médico-sociaux.



NOTRE MISSION

Donner aux personnes âgées et/ou aux personnes en situation de handicap les moyens de rester chez elles en toute sécurité.

- ↳ de mieux "vivre chez elles" en soutenant leurs capacités à agir pour améliorer ou maintenir leur autonomie ;
- ↳ d'être **plus libres et auteures** de leurs choix dans leur parcours de vie.



Nos engagements :

- Assurer une **réponse adaptée aux besoins** dans le respect de la **dignité de la personne aidée** ;
- **Stimuler l'autonomie** de la personne âgée ou en situation de handicap ;
- Offrir des outils de travail et de coordination **basés sur l'écoute et la stimulation** ;
- **Soutenir les proches** aidants au quotidien.



Le SAVA et la MaVA de Pfstatt



PA SERVICES

 SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE

ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISES :

-  **AIDE HUMAINE**
-  **ENTRETIEN DU CADRE DE VIE**
-  **SOUTIEN DES AIDANTS**



LES PRESTATIONS PROPOSEES

Aide à la personne :

- aider à la toilette ;
- aider au lever et coucher ;
- aider et surveiller les repas ;
- assurer la surveillance de l'état général des personnes accompagnées.

Gestion du cadre de vie :

- entretenir le domicile ;
- aider à la gestion du linge ;
- soutenir l'image de soi et le moral.

Accompagnement social :

- prendre le temps pour écouter et échanger ;
- sortir pour garder du lien social ;
- sortir faire les courses.

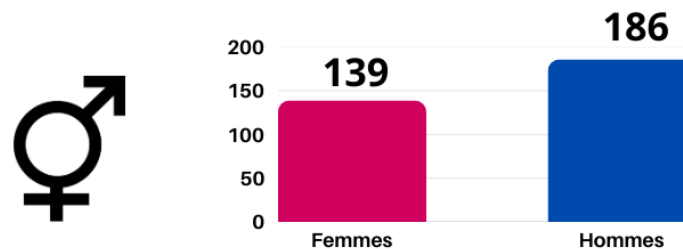
Aide aux aidants :

- soutenir et prendre le relais des aidants ;
- écouter en conseiller les aidants pour prévenir l'épuisement.



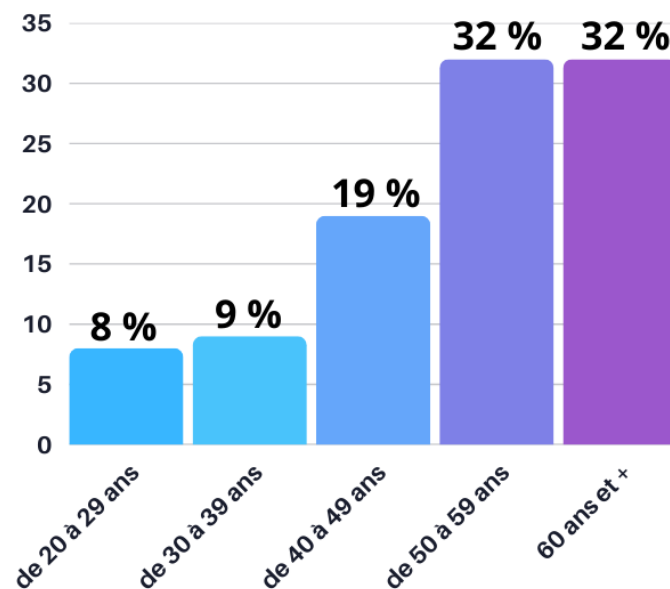
RÉPARTITION FEMMES/HOMMES

On constate une stabilité du sex-ratio en 2024 :
43 % de femmes / 57 % d'hommes (45 % / 55 % en 2023).



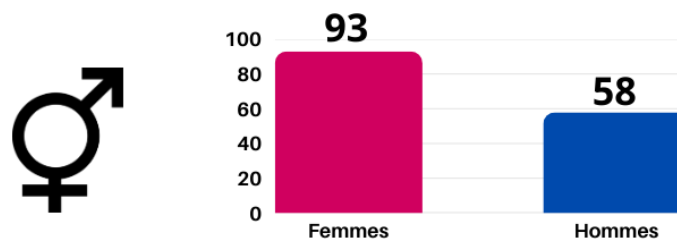
LES TRANCHES D'ÂGES

La pyramide des âges est stable par rapport à 2024.
Mini = 20 ans, maxi = 75 ans et moyen = 52 ans



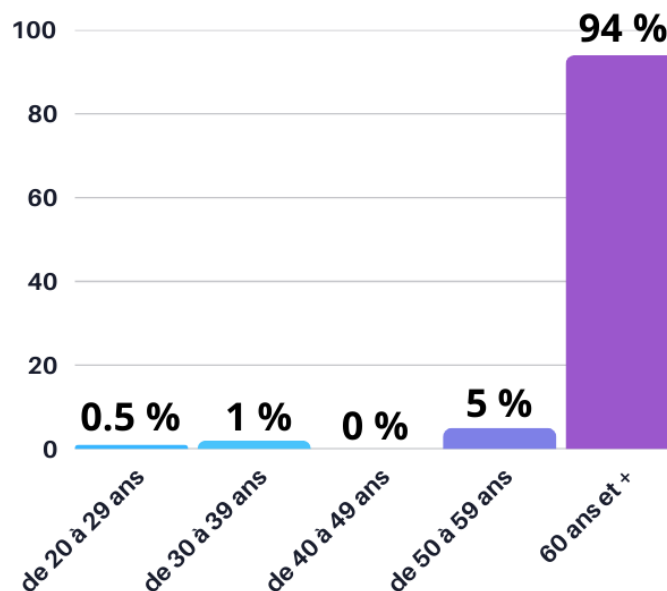
RÉPARTITION FEMMES/HOMMES

On constate une majorité de femme dans le sex-ratio en 2024 :
62 % de femmes / 38 % d'hommes.



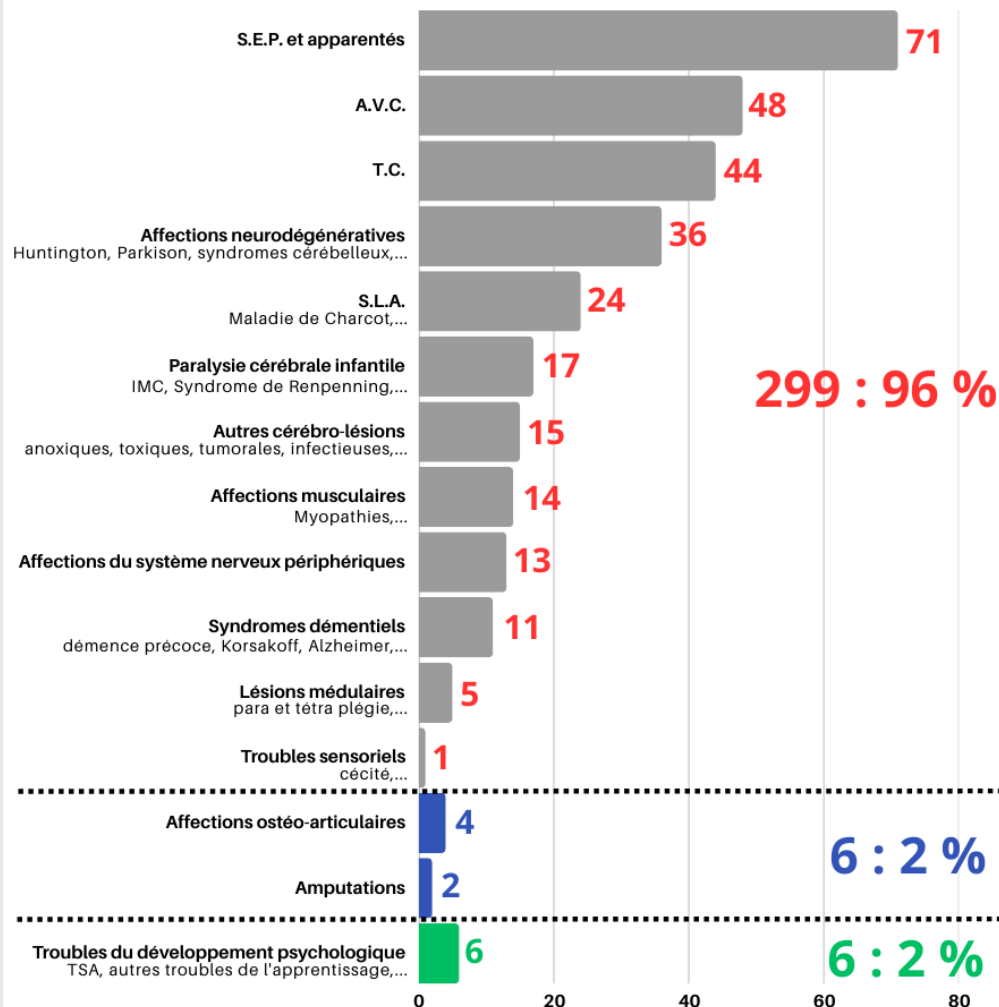
LES TRANCHES D'ÂGES

Les personnes sont très majoritairement âgées de + de 60 ans en 2024.
Mini = **27 ans**, maxi = **100 ans** et moyen = **81.5 ans**





LES PRINCIPAUX DIAGNOSTICS (SELON LA CIM10*) À L'ORIGINE DE LA SITUATION DE HANDICAP



dont 36 personnes (34 en 2023) présentent une **pathologie relevant de**

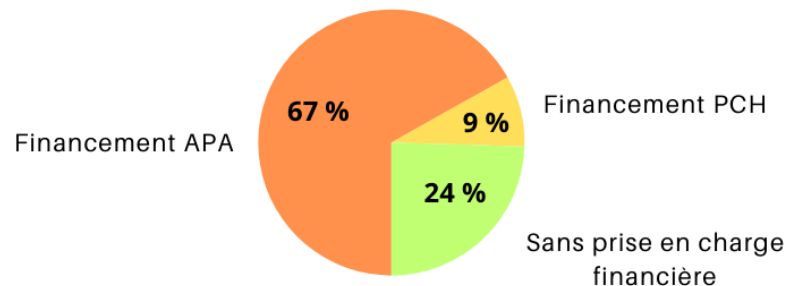


et 14 personnes accompagnées (sur 325) ont un **diagnostic indéterminé.**

* CIM10 : Classification Internationale des Maladies V10

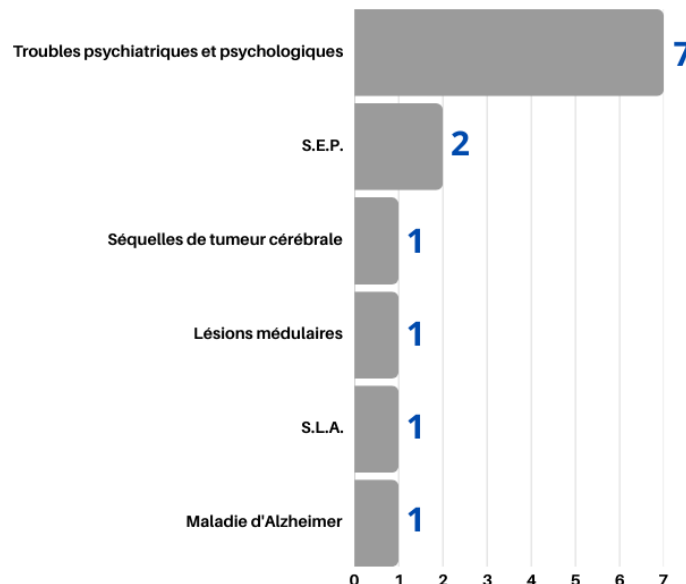
TYPOLOGIE DES ACCOMPAGNANTS DE PA SERVICES ALISTER

REPARTITION PAR TYPE DE PRISE EN CHARGE



LES PRINCIPAUX DIAGNOSTICS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

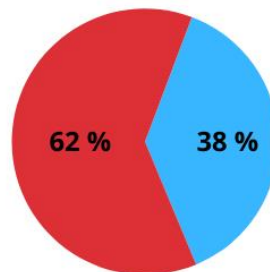
13 personnes accompagnées ont une reconnaissance de personne en situation de handicap (droits PCH).



SITUATIONS FAMILIALES



Personnes seules

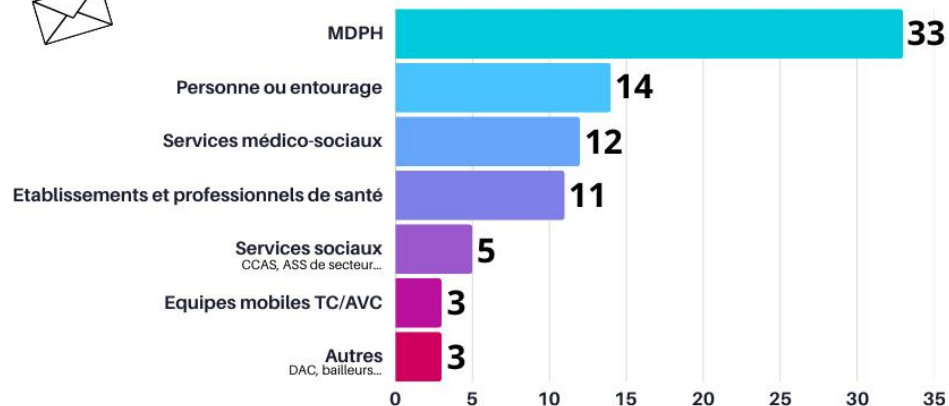


Personnes vivant
accompagnées



Maison familiale de Lutterbach (MD5)

ORIGINES DES NOUVELLES DEMANDES



SITUATIONS FAMILIALES

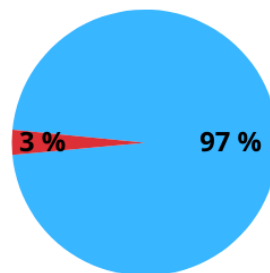


Personnes seules

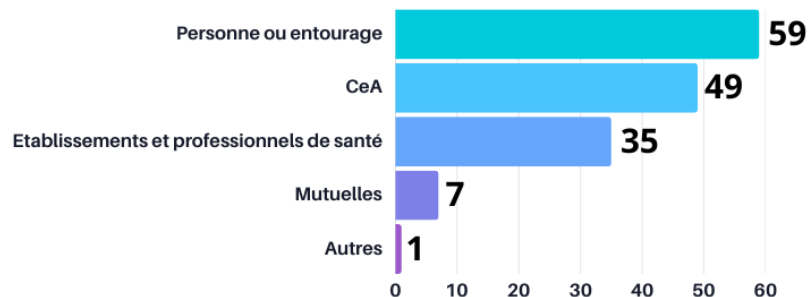
3 %

97 %

Personnes vivant
accompagnées



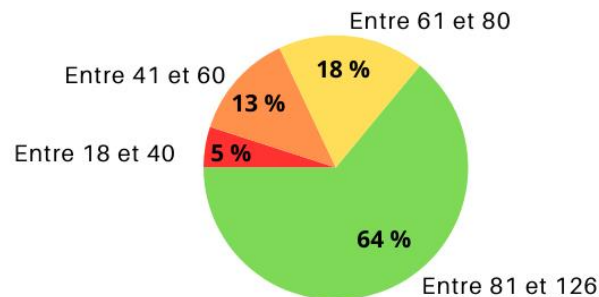
ORIGINES DES NOUVELLES DEMANDES



NIVEAU D'AUTONOMIE

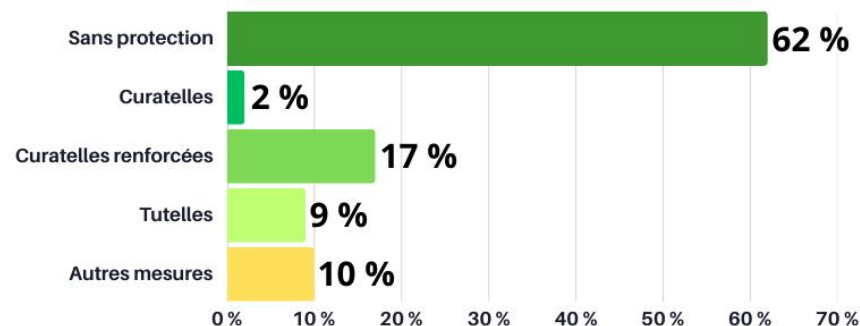
176 mesures de l'Indépendance Fonctionnelle (MIF)
ont été réalisées en 2024.

Score mini = 32 (très dépendant), maxi = 124 (autonome) et moyen = 86 (87 en 2023).



Résidence de la Passerelle de Mulhouse

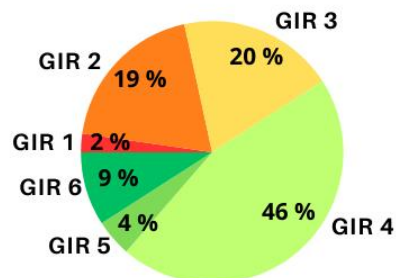
MESURES DE PROTECTION



NIVEAU D'AUTONOMIE

133 mesures de Groupe Iso-Ressources (GIR) ont été réalisées en 2024.

GIR 1 = personne très dépendante à GIR 6 = personne avec une bonne autonomie

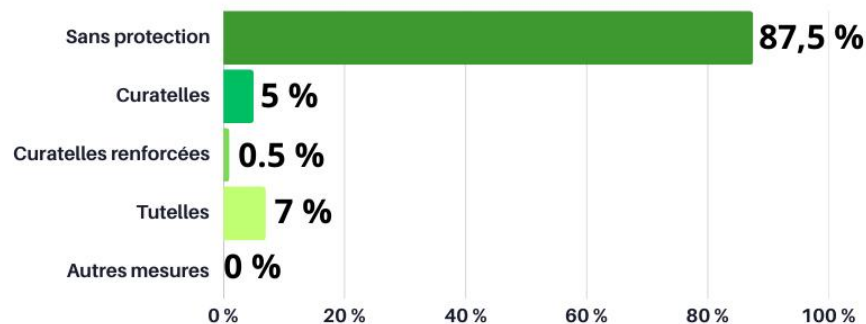


18 personnes n'ont pas de GIR.



Bureau de PA Services, bâtiment "Le Bizen"

MESURES DE PROTECTION





Résidence "Le Phénix" de Kingersheim

LES ACCOMPAGNEMENTS

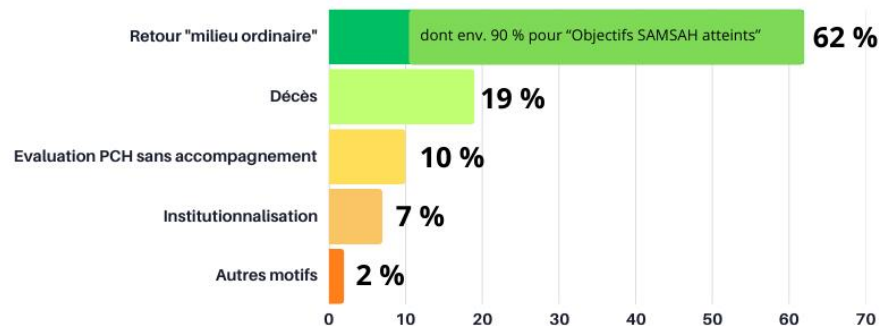
Handicap Services Alister a réalisé **482 accompagnements** en 2024.



NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS CLOS

108 personnes ont quitté notre plateforme de services en 2024.

MOTIFS DES FINS D'ACCOMPAGNEMENT



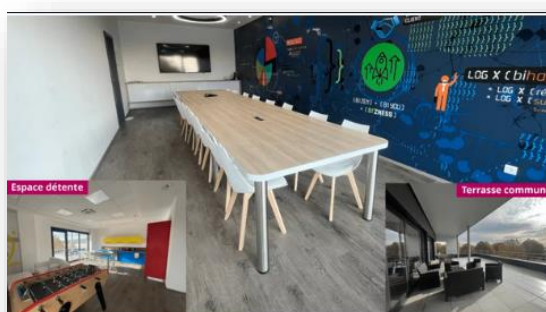
DURÉES D'ACCOMPAGNEMENT



Mini : **13 jours**

Maxi : **17,5 ans**

Moyenne : **3,6 ans**



"Le Bizen", espaces communs

LES ACCOMPAGNEMENTS

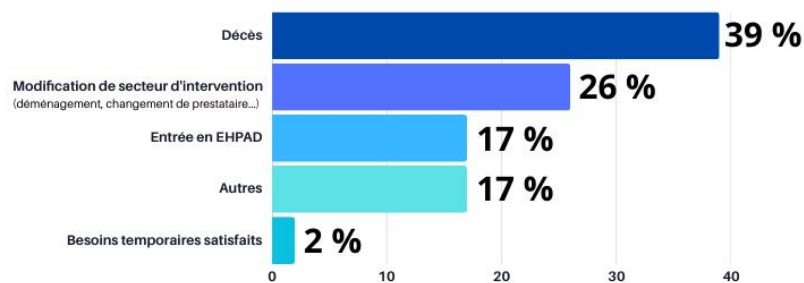
PA Services Alister a réalisé **151 accompagnements** en 2024.



NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS CLOS

54 personnes ont quitté PA Services Alister en 2024.

MOTIFS DES FINS D'ACCOMPAGNEMENT



DURÉES D'ACCOMPAGNEMENT



Mini : moins d'1 mois

Maxi : **1 an** (reprise de PA Services en janvier)

Moyenne : **9,5 mois**

LES RESSOURCES



Budgets 2024

		par rapport à 2023
Financements ARS	1 554 336 €	+ 861 €, soit + 0,1 %
Financements CeA	2 097 610 €	+ 339 596 €, soit + 19,6 %
Financements PCH+APA	3 116 692 €	+ 1 512 296 €, soit + 86,2 %
Budget total	6 768 638 €	+ 1 852 753 €, soit + 37,7 %



Ressources humaines

135 salariés *+36/2023*



13 | 9 SAJ Mulhouse et Colmar
3 FAMJ Mulhouse
1 GEM (animatrice)



34 | ²⁸ SAMSAH Mulhouse et Colmar
FAM Hors les murs
6 SAVA Pfastatt



49 CLA 68 Mulhouse, Lutterbach,
Pfastatt, Kingersheim, Colmar



24 PA Services Alister



15 Siège et moyens généraux

BILAN 2024



Les projets réalisés en 2024

- ✓ **Dossier de l'Usager Informatisé :**
déploiement d'IMAGO DU sur l'ensemble des sites et services de la plateforme ;
- ✓ **SAD PA Services Alister :**
reprise et développement de l'activité de "PA Services" et déménagement des locaux à Rosheim ;
- ✓ **Handiconsult Sud Alsace :**
ouverture du dispositif pour faciliter l'accès aux soins des adultes en situation de handicap du sud Alsace ;
- ✓ **Ouverture d'un Habitat Inclusif à Colmar :**
"Les Mésanges" : 12 logements adaptés, proposant les services du SAD-CLA 68 et éligibles à l'AVP ;
- ✓ **Evaluations externes des SAMSAH et SAVA :**
basées sur le nouveau référentiel d'évaluation.



LOADING...

Les projets en cours en 2024



Habitats Inclusifs :

pilotage d'un nouveau projet à Mulhouse pour 2027 ;



Développement durable :

mise en place d'un projet développement durable et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



PA SERVICES ALISTER

Convergence et intégration de PA
Services Alister dans la plateforme
de services
Janvier 2025

CONSOLIDATION HANDICONSULT 68

Déploiement et consolidation des
partenariats et construction de
filière handicap
Février 2025

MISE EN CONFORMITÉ DES S.A.D.

Mise en conformité des Services
Autonomie à Domicile au regard du
nouveau cahier des charges
Été 2025

CPOM 2026

Passage en Contrats
Pluri-annuels d'Objectifs et de
Moyens pour l'ensemble des
services

Septembre-décembre 2025

AIDE À LA VIE PARTAGÉE AUX MÉSANGES

Mise en œuvre effective de l'AVP
sur le site des Mésanges :
recrutement animateur,
aménagements du local dédié ...
Février 2025

NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026-2030

Préparation des nouveaux projets
d'établissement et de services
pour la période 2026-2030
Printemps 2025

PRÉPARATION NOUVEAUX PROJETS D'HABITATS INCLUSIFS

Projet "Mulhouse"
Projet "Turckheim"
2ème semestre 2025



Handicap Services Alister

Siège et antenne de Mulhouse

115 Avenue de la 1ère Division Blindée
68100 MULHOUSE
03.89.44.27.44
accueil@alister-autonomie.fr

Antenne de Colmar

9 rue Mittler-Weg
68000 COLMAR
03.89.22.18.48
accueilcolmar@alister-autonomie.fr



Personnes Agées Services Alister

4 rue Jean-Marie LEHN
67560 ROSHEIM
03.69.48.60.52
info@paservices-alister.fr

6. Cellule d'hygiène

Depuis la période du COVID, Handicap Services Alister a mis en place une **cellule d'hygiène** pour l'ensemble de la plateforme de services, avec le soutien de **l'Equipe Mobile d'Hygiène du GHRMSA**.

Cette cellule réunit **plusieurs professionnels de différents sites et services** : membre de la direction, médecin, infirmières, etc.

Elle fait des **recommandations sur les bonnes pratiques** et tient compte **des évolutions réglementaires** par exemple.

En 2024, les membres de la cellule d'hygiène ont revu l'ensemble :

- des procédures de bionettoyages ;
- de désinfection ;
- les produits et procédures d'utilisation.

6. Cellule d'hygiène

Ainsi en fin d'année de **nouveaux chariots de ménage** ont été achetés pour les accueils de jour, avec les **lingettes microfibres** et les **produits nécessaires** : balais, serpillères, savon, produits pour le sol et de surface... :



7. Aides aux aidants :

Nous proposons plusieurs type de **soutien aux proches « aidants »** : Habitats inclusifs et aide humaine dédiée, droit au répit dans les cadre des accueils de jour, mais aussi :

- les « **STAMMTISCHS** » qui réunissent 1 x / mois les aidants et leur proche aidé autour d'un repas convivial et de temps d'échange, encadrés par une bénévole, le neuropsychologue et des AMP/AES pour animer le groupe des « aidés ».
- le « **RELAYAGE à DOMICILE** » avait été suspendu en 2024 faute de financement. Grâce au **soutien de l'Assurance Maladie du Haut-Rhin**, ce dispositif pour se mettre en place à **votre domicile pour relayer/remplacer durant quelques heures** votre proche aidant.

N'hésitez pas à en parler très largement autour de vous

et à solliciter de plus amples informations auprès
de notre animatrice bénévole (Mme Evelyne LAMON).

Confiez vos responsabilités à un tiers de confiance et prenez du temps pour vous.



Il reste 100% gratuit pour garantir un égal accès à tous !

**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger cha

Haut-Rhin

Réservation obligatoire
au plus tard 3 semaines
avant la date souhaitée



Contact et réservations

un seul numéro
03.89.44.27.44



accueil@alister-autonomie.fr

www.handicap-services-alister.com



RELAYAGE A DOMICILE

handicap services
alister



Handicap Services Alister accompagne les personnes en situation de handicap **en partenariat avec les familles et l'entourage aidant.**

Nos équipes interviennent au domicile de votre proche **pour vous soutenir.**

Nos accompagnements sont **personnalisés.**

Nous vous proposons de **vous remplacer ponctuellement auprès de votre proche**, grâce à l'intervention d'une personne "relayeuse" professionnelle et expérimentée, pour vous permettre d'avoir **du temps pour vous, de réaliser une activité de loisirs, ou de prendre soin de vous** par exemple...

Les modalités :

Quand ?

Des relayages à la **demi-journée**, à la **journée** ou **juste pour la soirée.**

Où ?

A **votre domicile** ou celui de votre proche.

Comment ?

Après une première présentation à votre domicile, la personne relayeuse **vous remplace auprès de votre proche**, le jour et sur la durée convenue.

Pour qui ?

Pour vous !



Notre garantie : mettre à votre disposition un professionnel expérimenté de notre association, spécialisée dans la compensation de la perte d'autonomie depuis près de 20 ans.

Mission de la personne "relayeuse" : accompagner et aider votre proche comme vous le feriez, si vous étiez présent(e). Elle ne remplace pas les professionnels qui interviennent habituellement à votre domicile (aide humaine, soins programmés...).

Notre objectif : vous donner, en tant que proche aidant, du temps, des moments de répit pour vous ressourcer.

Un partenariat fort entre :

- une personne en situation de handicap qui **accepte l'accompagnement** d'un professionnel ;
- un aidant qui est **prêt à ouvrir son domicile** à un professionnel expérimenté ;
- une association reconnue : **Handicap Services Alister.**

8. Semaine de la démocratie sanitaire RAPH 68 :

Du 12 au 16 mai, le **Réseau d'Aide pour les Personnes Handicapées** (RAPH68) a organisé sa semaine de la démocratie sanitaire en organisant, avec ses adhérents : **des conférences, des tables rondes, des portes ouvertes et visites...**

Ainsi **16 évènements** ont eu lieu sur tout le département avec des temps forts.



RAPH68
RÉSEAU POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP DU HAUT-RHIN

Semaine de la
démocratie sanitaire
du 12 au 16 mai 2025

**Accès aux soins et handicap ?
Vous avez la parole !**

PORTES OUVERTES ET CONFÉRENCES POUR TOUS :

- personnes en situation de handicap ;
- entourage et aidants ;
- professionnels de santé.

Inscriptions gratuites




Retrouvez le programme complet
et suivez les évènements en direct sur :

<http://raph68.fr> ou flashez



Avec la participation de :





AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



handicap services
alister

RAPH68

RÉSEAU POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP DU HAUT-RHIN

Semaine de la
démocratie sanitaire

“SOIGNER ET PRENDRE SOIN”

Docteur Patrick Lédée, praticien hospitalier

Conférence inaugurale,
suivie d'une table ronde

ALISTER FORMATION

26 rue du Docteur Léon Mangeney 68100 Mulhouse

Lundi 12 mai 2025
de 18h00 à 20h00

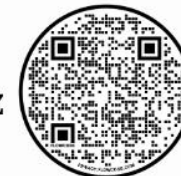
Inscription
souhaitée



à contact@raph68.fr

Accès en présentiel ou en direct sur internet

Programme complet : <http://raph68.fr> ou flashez





RAPH68
RÉSEAU POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP DU HAUT-RHIN



FHF
FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

Semaine de la
démocratie sanitaire

**“HANDICAP, ACCÈS AUX SOINS :
QUELS BESOINS ?
QUELLES SOLUTIONS ?”**

Colloque FHF Grand Est

IFMS DU GHRMSA

2 rue du Dr Léon Mangeney 68100 MULHOUSE
Amphithéâtre Bleu

Jeudi 15 mai 2025
de 10h00 à 16h00

Inscription
souhaitée



à contact@raph68.

Programme complet : <http://raph68.fr> ou flashez



Semaine de la
démocratie sanitaire

**"SIGNATURE DE LA CHARTE
ROMAIN JACOB"**

GHRMSA

20 avenue du Dr René Laennec 68100 MULHOUSE
Salle de la Conférence Médicale d'Etablissement

Vendredi 16 mai 2025
de 14h30 à 17h00

Inscription
souhaitée



à contact@raph68.fr

Programme complet : <http://raph68.fr> ou flashez



8. Semaine de la démocratie sanitaire RAPH 68 :

La conclusion de cette semaine de démocratie sanitaire a pris forme par la signature de la Charte Romain JACOB par l'ensemble des associations du département favorisant l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.


 Unis pour l'accès à la santé des personnes
 en situation de handicap
Charte Romain Jacob


 Handidactique
www.handidactique.org

Une charte est un document explicatif que l'on va faire et comment on va la faire.
 Romain Jacob est le fils de Pascal Jacob. Pascal Jacob a écrit une ligne qui parle de la santé des personnes en situation de handicap. Cette charte Romain Jacob aide les personnes en situation de handicap à vivre, à être en bonne santé.
 Le groupe MME du Musée National des Hospitales.
 Elle a rassemblé plusieurs personnes pour réfléchir à la charte Romain Jacob.
 Toutes les personnes ont accompagné les personnes en situation de handicap.
 L'Académie Nationale de Médecine fait respecter les règles pour être tous bien soignés.
 L'Académie Nationale de Médecine soutient la charte.

[illegible]

Les signataires soulignent l'importance d'une réponse aux enjeux et de l'ensemble des acteurs du sein et de l'accompagnement, très diversifiés face au manque de sensibilisation, de formation et de moyens dédiés aux personnes en situation de handicap.

Les signataires s'engagent à poursuivre toutes actions visant à atteindre cet objectif.

Les signataires, conscients des conditions requises pour assurer une prise en charge de qualité, s'engagent à diffuser les initiatives relatives ayant permis d'améliorer l'accès au sein et à la santé des personnes en situation de handicap ou mieux hospitalisées, en institution comme en milieu ordinaire.

Les signataires s'engagent à poursuivre l'accès des personnes en situation de handicap aux soins courants et spécifiques en milieu ordinaire, quelle que soit la spécificité médicale ou paramédicale.

Cette Charte a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès au sein et à la santé des personnes en situation de handicap.

[illegible]

LE VIGILANT L'ENGAGEMENT

Les signataires reconnaissent le rôle, l'importance et les compétences essentielles des personnes qui accompagnent les personnes en situation de handicap, notamment les familles, proches, professionnels... dans les parcours de vie.

Ils veillent à ne pas associer, dans le respect des droits des patients, la prise en charge médicale à la situation des personnes en situation de handicap.

La France de demain ne pourra être assurée en l'absence d'elles. Elles ont le droit d'être reconnues et respectées.

Le rôle en place d'un coordinateur patient, au service de la fabrication et du parcours de soins, est prêt pour la personne en situation de handicap. Il devra être obligatoirement renforcé par l'insertion des professionnels de santé dans les parcours de soins.

Les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge et le médical traitent, dans le respect des droits des patients.

Afin d'être les acteurs dans la prise en compte des personnes en situation de handicap, les professionnels de santé ont l'obligation d'adhérer à l'ensemble des mesures mises en place pour améliorer et optimiser les parcours de soins.

10 **AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX URGENCES MÉDICALES**

En cas d'urgence, l'adhésion entre les besoins de la personne et

[illegible]

Le personnel en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap ont le droit de travailler et de participer à la vie sociale. Elles ont également le droit de bénéficier de l'assistance professionnelle et sociale. L'assistance professionnelle est une aide qui permet aux personnes en situation de handicap de trouver un emploi et de travailler. Elle peut prendre la forme d'un accompagnement individuel ou collectif, d'une formation, d'un stage, d'un apprentissage, etc.

EXPÉRIENCES BREVES

Les signataires s'engagent à recueillir les besoins des personnes en situation de handicap et à les prendre en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques publiques. Ils s'engagent également à promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap et à lutter contre les discriminations à leur égard.

16 FACILITER ET DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX SOUS-SECTEURS ABL

Les signataires s'engagent à faciliter l'accès aux sous-secteurs ABL (Accessibilité, Bâtiment, Logement) pour les personnes en situation de handicap. Ils s'engagent également à promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap et à lutter contre les discriminations à leur égard.

17 FACILITER LE RECOURS AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les signataires s'engagent à faciliter le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour les personnes en situation de handicap. Ils s'engagent également à promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap et à lutter contre les discriminations à leur égard.

[illegible][illegible]

Handidactique

**VALORISER L'IMAGE
QUE LA PERSONNE EN
SITUATION DE HANDICAP
PERÇOIT D'ELLE-MÊME**



**VALORISER
L'ACCOMPAGNEMENT**

 **EXPRIMER
LES
BESOINS**



**INTÉGRER LA SANTÉ
AU PARCOURS DE VIE
DES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP**



COORDONNER LE PARCOURS DE SANTÉ



**ORGANISER L'ACCÈS
AUX SOINS
ET À LA PRÉVENTION**



FACILITER ET DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX SOINS AMBULATOIRES

 PRÉVENIR ET ADAPTER
L'HOSPITALISATION
AVEC OU SANS
HÉBERGEMENT

 AMÉLIORER LA RÉPONSE
AUX URGENCES
MÉDICALES



**FACILITER LE RECOURS
AUX TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION**



METTRE EN OEUVRE ET ÉVALUER LA CHARTE



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

Retrouvez l'intégralité de cette charte sur
www.solidarites-sante.gouv.fr



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES

9. Points divers



Calendrier 2025 :

Rappel du calendrier :

Jeudi 27 novembre 2025